

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 20 juillet 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021**

**2021 V258** Vœu relatif à un hommage à Justin Fashanu

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Considérant que Justin Fashanu, né le 19 février 1961 à Londres, était non seulement le premier joueur noir de football dont le transfert a atteint un million de livres, mais aussi le premier joueur professionnel à évoquer publiquement son homosexualité dans la sphère du football international ;

Considérant que son coming out courageux en 1990 l'a exposé dès les premiers instants à des attaques d'une violence extrême, émanant de sa propre famille, mais également de son équipe, des supporters, de la presse et des cadres et dirigeants du monde sportif dans lequel il évoluait ;

Considérant que malgré l'homophobie, le racisme et les discriminations dont il a été victime, il a continué à pratiquer le football professionnel jusqu'en 1997 dans divers clubs européens, aux Etats-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande, avec un palmarès impressionnant qui témoigne de son grand talent pour la discipline ;

Considérant son suicide tragique à seulement 37 ans en 1998 en réaction aux accusations d'agression sexuelle dont il a fait l'objet, et dont il a toujours nié être coupable ;

Considérant que ces mêmes accusations avaient été abandonnées par la justice américaine avant son geste ultime ;

Considérant qu'après des années de silence, le monde du football anglais lui rend hommage et l'a fait rentrer en février 2020 au National Soccer Hall of Fame où il figure aujourd'hui comme un des plus grands joueurs de football en Angleterre .

Considérant qu'il faut aujourd'hui encourager et accompagner la prise de conscience qui naît au sein du monde sportif et singulièrement du milieu du football pour que toutes les discriminations cessent aussi bien sur le terrain, que dans les vestiaires et dans les gradins ;

Considérant que les équipements sportifs sont des lieux de proximité importants pour la diffusion des valeurs du sport et de la mémoire des sportives et sportifs ayant marqué l'histoire de leur discipline ;

Considérant, l'attention de la Ville de Paris sur les questions de droits humains à l'international dont les situations liées aux sujets LGBTQI+ ;

Considérant la volonté de la Mairie de Paris de lutter contre toutes les discriminations et violences, notamment dans le sport, et de mettre en valeur les parcours de personnes exposées au racisme et aux discriminations, de personnes LGBTQI+, dans l'histoire de Paris et du monde .

Sur proposition de l'exécutif municipal,

Émet le vœu:

Qu'un lieu ou un équipement sportif municipal soit dénommé en la mémoire de Justin Fashanu.